

Délibération n°2025/09 du 17 avril 2025

**Objet : Composition du comité d'audit**

Le Conseil d'administration de l'AFPA, sur proposition de son Président,

Vu le code du travail, notamment son article R. 5315-5 ;

Après en avoir délibéré le 17 avril 2025, décide :

**Article I**

La composition du comité d'audit est la suivante :

- Henri HAVARD (Président du comité)
- Benjamin MAURICE, étant entendu qu'il sera nommé comme administrateur Etat représentant la DGEFP à compter du prochain Conseil d'administration
- Mélanie JODER
- Catherine MARCHAND
- Karim AKSAS

**Article II**

La Directrice générale assure l'exécution de la présente délibération.

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Marie Marx